


<p>COLLÈGE FRANÇAIS D'IBIZA</p> <p>CAN LLAMBIAS - Ctra SAN JOSE Km. 2,3 Apartado 131 - 07800 – IBIZA</p> <p>☎ 971-39 52 50 - ☎ & ☒ 971 39 52 58</p>		<p>Direction: directeur_ibiza@yahoo.fr Secrétariat : secretaire_ibiza@yahoo.fr Comptabilité : comptable_ibiza@yahoo.fr Cpe : ce_ibiza@yahoo.fr ☎ Cpe : 971 30 85 88</p> <p>www.college-francais-ibiza.net</p>
--	---	--

Compte-rendu du conseil d'établissement du lundi 19 décembre 2005

I. PRÉSENTATION GENERALE

- Désignation d'un secrétaire de séance = M. Philippe BONNET
- Etaient présents tous les membres du Conseil d'établissement.
- Le compte rendu du dernier conseil d'établissement est approuvé.

II. RENTREE ET EFFECTIFS SCOLAIRES

- a) La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions sans aucun incident à déplorer.
- b) Perte de 13 élèves du secondaire ; nous insistons sur la nécessité d'une réflexion sur les différentes procédures à adopter pour augmenter les effectifs de l'école et par là-même freiner les départs.
- c) De nouveaux personnels travaillent dans l'établissement :
 - M. Roman CHALANSET fait fonction de CPE
 - Mme Pilar JIMENEZ devient Assistante maternelle
 - Mlle Anne URSULET, enseignante en classe de CM1
 - Mme Pascale HENRY, professeur de français
 - Mme Martine GAUTIER PAVIOT, professeur d'Education Artistique (Arts plastiques)
 - Melle Elena MONTRULL, professeur d'Education Artistique (Musique)
 - Melle Beatriz RAMON, personnel de service (restauration, nettoyage)

III. MISE EN PLACE DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES

- a) Désignation des membres de la commission permanente : Mme Pascale HENRY, Mme Iris ESTERUELAS, Mlle Lisa SALLE, M. Jorge ROIG, M. Philippe BONNET.
- b) Nous convenons à l'unanimité de remodeler certaines facettes du Règlement Intérieur lors du Conseil d'Etablissement du 3^{ème} trimestre en prévision de la prochaine année scolaire.

IV. ASSOCIATION CULTURELLE ET VIE ASSOCIATIVE

- a) Remise par Jocelyne des différents feuillets concernant les activités.
- b) Célébration des 50 ans de l'Alliance Française.
- c) Demande d'aménagement extérieur (vestiaires) pour favoriser les rencontres inter-écoles, d'une salle supplémentaire pour les activités extrascolaires...
- d) Utilisation de la petite cour pour le goûter des enfants participant aux activités extrascolaires et ainsi résoudre les problèmes de surveillance occasionnés. M. HOUSSET intervient pour préciser qu'il souhaiterait faire aménager un espace extérieur délimité d'accueil et de jeux, à l'endroit de la table de ping-pong utilisable à plusieurs titres et à plusieurs occasions :
 - Lors des récréations notamment pour les élèves d'âge élémentaire
 - lors des ateliers extrascolaires...

- lors des activités associatives d'été...
- avant la prise en charge des élèves (vers 15h 45) pour accueillir les parents et leur permettre d'attendre leur enfant dans de bonnes conditions avec une aire d'information et une aire de jeux pour les petits frères et sœurs...
- après 16 h00 pour les familles désirant laisser leur(s) enfant(s) jouer et goûter...

La décision de réaliser ces travaux appartient au Comité de Gestion de l'Association.

V. RESTAURATION

Aucune critique forte n'est soulevée à l'égard de la restauration. Il est précisé que le comité de gestion considère en permanence le thème de la restauration (coût, qualité...).

VI. PEDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE

- Il est fait état par M. HOUSSET de la volonté forte de mettre en place un voyage scolaire pour la classe de 3^{ème} au cours de cette année scolaire. L'an dernier une première tentative avait échoué.
- Un nouveau projet d'établissement est en cours de réalisation. Quatre grands axes ont été déterminés :
 - modernisation de l'école
 - réussite de tous les élèves
 - éducation à la citoyenneté
 - langues, cultures, patrimoines
- M. HOUSSET mentionne l'achat de nouveaux ordinateurs, l'installation du réseau, et des systèmes de protection divers.
- Concernant le site Internet du collège, M. HOUSSET stipule qu'il est désormais possible d'y introduire des « Blogs » pour l'Association de Parents d'élèves, pour les classes qui le souhaiteraient...
- Les représentants de parents se font l'écho d'autres parents par qui ils ont été interpellés et qui s'interrogent sur la qualité de l'enseignement notamment concernant les devoirs surveillés de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Les représentants envisagent de mettre sur pied une réunion de parents au cours de laquelle ils recueilleraient les observations, mécontentements et propositions afin d'en faire part aux professeur(s) incriminé(s). M. HOUSSET stipule qu'il préfère que les litiges se règlent de cette manière... en communiquant de part et d'autre plutôt qu'en accumulant rancœurs, insatisfactions...
- Les parents réclament de l'information concernant les surveillances de récréation. M. HOUSSET indique que le taux d'encadrement lui paraît adéquat. Il ajoute néanmoins que les cours devraient être mieux délimitées géographiquement par un mur d'enceinte mais aussi par des murets, des barrières... permettant d'attribuer un territoire spécifique à chaque tranche d'âge élémentaire – collège >>> Cf. paragraphe IV- d) –. C'est le cas actuellement pour les enfants de maternelle.

VII. INFRASTRUCTURE ET TRAVAUX

- Mme MORENO, représentante du Comité de Gestion récapitule les travaux effectués et ceux en prévision (distribution du document remis aux parents récemment, listant ces travaux)
- La réalisation des travaux à effectuer dépendra du crédit demandé et obtenu par le Comité de Gestion.

Le secrétaire de séance
Philippe BONNET

Le Directeur du Collège
Stéphane HOUSSET